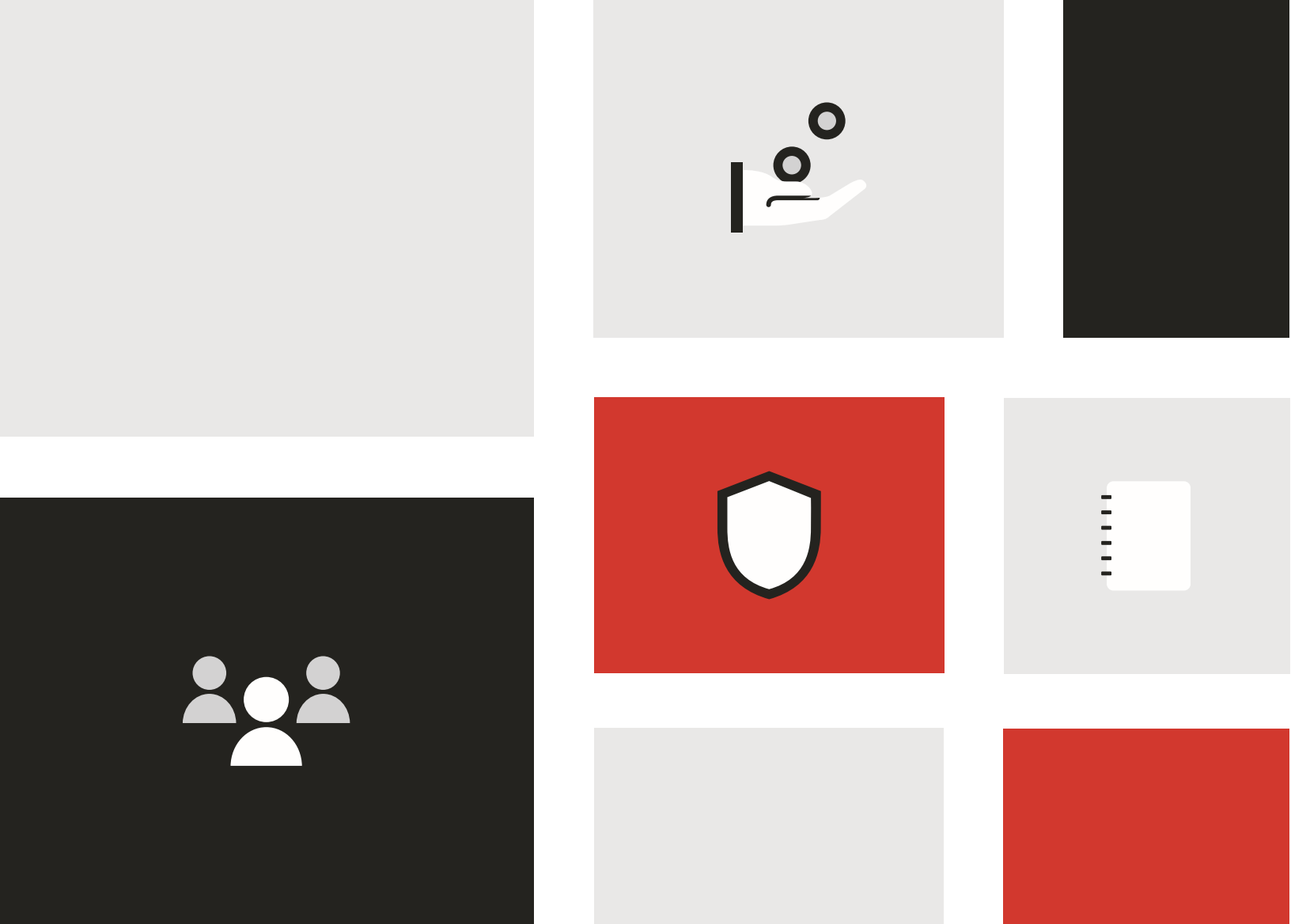




PROCÈS-VERBAL

RENCONTRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Mandat 2024-2025 – AGA du 23 Octobre 2024



Association des étudiantes et des étudiants
de Laval inscrits aux études supérieures

PROCÈS-VERBAL - CONSEIL D'ADMINISTRATION ORDINAIRE

MERCREDI 23 octobre 2024 À 18 h -30 EN LIGNE

Sont présent·e·s les membres du conseil d'administration suivants :

Xavier-Philippe Légaré	Médecine
Crésence Tasong	Épidémiologie
Patrick Tsafack	Pharmacie
Ingrid Avila Tiomo	Sciences de l'administration
Alphonse Sewanou	Sciences infirmières
Cynthia Mbuya	Médecine
Carelle Tetsa Njuikou	Sciences sociales
Simon Rodrigue Ngos	Sciences de l'éducation

Sont présents les membres du comité exécutif suivants :

Steeve Mayoulou	Président
Claude Kondo Tokpovi	Coordinateur aux affaires institutionnelles
Joanna Mbuya	Coordonnatrice à la recherche
Linda Wong	Coordonnateur aux affaires externes
Danielle Yao	Coordonnatrice aux affaires pédagogiques
Salimatsou-Imaël Tounkara	Coordonnatrice aux affaires internes et associatives
Ali Mohamed Ouattara Danhin	Candidat à la coordination aux affaires financières

Sont présent·es les observateur·trices suivant·e·s :

Xavier-Philippe Légaré	Président d'assemblée
Marion Carine Assogba	Candidate au CAU
Laurence Vaillancourt	Candidate au CAU
Michelot Jean-Claude	Directeur de la Chaire publique
Laetitia Zehe	Attaché à la communication

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Vénunyé Claude Kondo Tokpovi constate le quorum à 18h 34.

Résolution CA-2024-10-16/01

Proposée par : Steeve

Appuyée par : Patrick

Que soit ouvert le conseil d'administration de l'ÆLIÉS du 16 octobre 2024.

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Résolution CA-2024-10-16/02

Proposée par : Steeve

Appuyée par : Manon Albert

Que soit nommé président d'assemblée Xavier-Philippe et que Vénunyé Claude Kondo Tokpovi soit nommé secrétaire d'assemblée.

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution CA-2024-10-16/03

Proposée par : Steeve

Appuyée par : Cynthia

Amendement et ajout des points.

Fonctionnement de l'AELIES

Procédures pour convoquer une AGE

Proposée par : Nicolas

Appuyée par :

Elections générales 2024-2025

Déroptions au règlements généraux (non pertinent)

Proposé par : Steeve

Appuyé par : Nouboudem Basso Simplicie

Que soit adopté l'ordre du jour du 23 octobre 2024

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de l'AGE du 15 novembre 2023

Kouadio David demande le fonds du PV de l'AGA.

Steeve donner les précisions sur le fait que c'est à l'image de ce qui est fait aujourd'hui à part la date du jour. Grosso modo c'est faire un état d'avance ou un bilan de l'association. S'il y a des postes vacants, faire un rappel, c'est vraiment un rapport de l'année en cours, parler de l'audit. C'est un peu un résumé.

Crésence Tasong demande si on aura à intégrer des modifications dans le PV.

Des questions sont posées sur la différence entre l'AG et l'AGE.

Xavier demande de préciser que c'était une AGE et non juste l'AG et permet de préciser les différences entre les AG.

Kouadio David prend la parole pour comprendre pourquoi l'AG fait à une autre date devient AGE à cause du quorum.

Xavier fait une lecture des RG et montre qu'on ne peut remplacer l'AG par l'AGE. Cependant, il précise qu'il faut mettre en exergue les confusions qui ont été faites à cet effet.

Robinson demande d'en discuter encore plus dans les varies.

Kouadio David précise qu'on peut faire adopter l'ordre du jour. Cependant, prendre en compte que l'AGE ne remplace pas l'AGA obligatoire par suite de la non-atteinte du quorum.

Stéphanie Poiriet rappelle les coquilles réalisées durant l'avis de convocation.

AECS DUL

Résolution CA-2024-10-23/05

Proposée par : Robinson

Appuyée par : Steeve

Que soient adopté les PV de l'AGA en date du 15 novembre 2023

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

5. Communication de la présidence

Steeve voudrait préciser qu'il parlera dans d'autres slides des informations pertinentes. De par son poste, il voudrait exhorter les membres à s'approcher de l'institut pour les règlements généraux en vue de renforcer le comité pour l'avenir en termes de textes et de lois.

L'AELIES a eu une évolution avec la création de la HG qui est un succès. Une idée c'est qu'un étudiant soit inscrit avec 9 crédits en temps, ce qui constitue pour lui un élément du plan d'action. L'AELIES étant 15000 membres, il précise qu'il faut inviter les étudiants à s'impliquer.

Une avancée c'est le projet commencé par l'exécutif passé qui consiste à avoir une bourse pour amoindrir les frais de scolarité surtout avec l'augmentation des frais de scolarité.

6. Élections générales 2024

Steeve demande qu'on puisse valider les points déjà réalisés au lieu de les laisser pour les exécutifs suivants.

Robinson voudrait que le président clarifie directement les points mentionnés. Selon lui, la communication de l'AG.

Il est mentionné que l'AG doit être émis avant la date de l'AG. Selon lui, tout ce qui concerne la communication de l'AG actuelle. Il voudrait avoir toutes les explications.

Selon lui, en termes d'implication des étudiants, la participation émane de comment elle est présentée au niveau des étudiants. Le président doit dire comment les montants ont été dépensés et les stratégies pour la visibilité de l'AELIES.

Steeve précise que les élections ont déjà commencé à être préparées et demande à Lynda d'adresser un mot de circonstances.

Lynda prend la parole et partage le PPT pour présenter le rapport des élections.

L'objectif de ce rapport est de présenter un rapport détailler des processus des élections.

Comme points importants discutés :

Elle a présenté des recommandations pour l'organisation des élections le plus tôt possible.

- Le non-respect des RG notamment les plagiat des signatures.
- La très faible implication des étudiants et la non-connaissance de l'AELIES.
- Le faible taux des participants aux votes.
- Pour elle l'organisation des élections est du ressort de l'exécutif et non du collège électoral.

Des questions ont été faites :

Siméon prend la parole et fait deux commentaires. Elle salue la perspicacité de la présidente.

Selon lui, par rapport aux élections de Mr Jeff, il semble inapproprié de rejeter sa candidature. Selon lui la représentation du CA est infime pour se prononcer contre la candidature de Mr Jeff.

Le second commentaire est le fait qu'on devrait ramener l'organisation des élections générales au CA de l'AELIES et c'est politiquement fragile selon lui. On ne doit pas ramener les élections générales au niveau du CA puisque c'est aristocratique.

Robinson répond à Siméon et rappelle la gravité et l'illégalité de tout ce qui a été présenté par Lynda. Il trouve les élections de sorte que les membres sur le CA ou au sein de la présidence n'ont aucune respecté les règles normales des élections. Ensuite, selon lui, selon lui la candidature de Jeff René a été enlevé et confirme l'illégalité de l'AELIES et tout ce qui se passe à l'AELIES.

Pour lui, c'est vraiment lourd tout ce que Lynda a présenté.

Lynda prend la parole en précisant que les recommandations apportées ont été faites au CA alors qu'aucune proposition n'en a été faite de ces recommandations. Selon lui, le collège électoral fait ses analyses et c'est au CA d'en prendre les décisions.

Il y a un règlement qui donne le pouvoir de retirer les candidatures. Jusqu'alors il n'y a aucune prérogative qui permet de retirer les candidatures. Selon lui, ils s'étaient

retrouvés dans un prix qui amène le CA de prendre les décisions parce qu'ils en ont droit et il rappelle que c'est d'ailleurs pour cela qu'il faut organiser des CAE. Le collège électoral ne vient qu'à la fin des élections et selon lui, rien n'est mentionné en ce qui concerne les plagiats des signatures. Il faut veiller à ce que les élections en ligne se passent correctement. Les étudiants votent mais selon elle le CA doit entériner les votes, comme ça s'il y a des situations de plagiat, il faut les retirer avant de les présenter aux membres.

Jeff prend la parole et intervient comme simple étudiant et membre de l'association. Selon lui, il a été élu et non entériné par le CA. Sa logique, c'est que les élections de l'AELIES doivent rester ouvertes aux étudiants pour accorder leurs voix aux étudiants. Après cette étape, les étudiants pourraient faire leurs choix.

Il tient à préciser que par rapport aux irrégularités. Lorsque les candidatures ont été publiées, les élections ont été lancées et ont eu lieu, le chapitre est tourné. En revenant sur le fait d'invalider les signatures, ce n'est pas correct. Au-delà des différents points présentés dans le rapport, c'est l'occasion de savoir ce qu'il faut ajouter ou enlever aux RG afin que les candidatures ne soient pas invalidées par la suite. Selon lui, il faut le faire pour que les sacrifices réalisées pour aller aux élections ne soient pas vaines.

Stéphanie prend la parole et précise qu'il y a plusieurs lacunes à l'AELIES. Selon lui, c'est bien beau de faire des recommandations mais il faut s'impliquer dans les comités pour mieux agir. Elle ceux qui veulent s'impliquer à le faire.

AECSFUL précise que selon les rôles des organes, il faut veiller à ce que chacun reste dans son rôle et c'est anormal de retirer les candidatures après s'être passé aux élections.

7. Actualisation des positions de l'AELIÉS

Steeve rappelle aussi le fait que ce sont les mêmes observations.

Il profite que l'AELIES a besoin des bénévoles et invite tous les membres à s'approcher de l'institut pour améliorer les règlements généraux.

Robinson prend la parole demande ce qu'il y a comme informations dans les RG.

Steeve et Xavier précisent les enjeux politiques, gouvernances.

AECSFUL prend la parole et précise qu'il a un forum et les questions du forum permettront de discuter des questions de politique universitaire et les propositions sont faites avec eux.

Xavier précise que le forum était un évènement ouvert à tous.

Créscence précise encore que c'est un organe mais il n'existe pas. L'organisation du forum permet de se prononcer sur les positions.

Salimatou prend la parole prend les RG et signifier où l'instit devrait les envoyer en soulignant ceux qu'on veut enlever ou garder du point de vue politique.

Créscence prend la parole pour préciser que ce ne sont pas les accusations mais les précisions.

AECSFUL voudrait savoir si les étudiants ont eu à prendre des décisions et si le forum a été organisé.

Salimatou précise que l'organisation du forum est en cours.

Créscence précise que s'il y a une possibilité de mettre les points 8 plus tard, ce sera intéressant.

Proposé par : Créscence

Appuyé par : AECSFUL

Demande de vote

Pour: 11

Contre: 10

Abstention: 06

Que soit mis au dépôt les cahiers de positions.

9. Dérogations aux règlements généraux survenue au cours du mandat précédant l'assemblée CADUC

10. Plan d'action

Steeve fait une présentation synthétique du plan d'action de l'année académique 2024-2025.

Les différents membres du comité exécutif.

Laetitia précise que les éléments figurant sur le ppt ne la concerne pas. Des discussions ont été faites.

Biléya précise que pour les prochaines AG, de s'organiser bien avant.

AECSDUL précise que c'est important de bien s'organiser entre les membres du CE avant de venir à l'AG.

Proposé par :

Appuyé par :

Que soit adopté le plan d'action de l'année académique 2024-2025

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

Nicolas prend la parole. Il fait au préalable une mise en contexte en précisant que c'est pour construire des choses.

Le plan d'action a été bien monté mais il voudrait savoir comment il gère les questions ponctuelles.

Exemple de la question de test de langue initiée par le gouvernement.

Salimatou précise que les étudiants lui ont mentionné la question. Lors de sa rencontre avec la DSE, Salimatou précise que les idées sont émises pour offrir des tests de langues à moindre coût à l'université.

Nicolas précise qu'il y a des projets qui perdurent au-delà des mandats. Il souhaiterait que le comité exécutif pense à intégrer ces points.

AECSDUL précise qu'il faut revoir les dispositions d'interruptions de l'AG par suite du manque de quorum alors qu'il est difficile de réunir de l'AG.

Xavier précise qu'il a une réticence par rapport

AECSDUL demande pourquoi ne pas revoir les règlements pour prolonger l'AG au lieu de la couper.

Nicolas précise que l'objectif ce n'est pas d'avoir un nombre mais d'avoir une représentativité des étudiants. Par la suite, des discussions sur le nombre peut être fait.

AECSDUL précise qu'il faut une ligne de prudence. Étant donné que

Pour lui ce n'est pas des conditions cumulatives. Il demande s'il y a les 8 facultés au début du quorum.

Nicolas suggère que l'exécutif mette les points décisionnels au début. Selon lui, sans budget on ne pourra pas faire d'activités.

François-Xavier Yimou précise qu'on peut continuer l'AG, étant donné qu'elle peut commencer et finir le lendemain. Il faut beaucoup réfléchir avant d'avoir un CAE.

11. Budget prévisionnel
12. Vérificateur externe pour l'année suivante
13. Bilans financiers vérifiés par le vérificateur externe
14. Positions sociopolitiques et académiques existantes de l'Association.
15. Café Fou AELIÉS
16. Varias

11. Date du prochain CA

Résolution CA-2024-10-23/25

Proposée par :

Appuyée par :

Que soient adoptés les PV en date du 13 novembre 2024.

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

17. Levée de l'assemblée

Résolution CA-2024-10-23/26

Proposée par :

Appuyée par :

Que soient adopté les PV en date du 18 septembre 2024.

Vénunyé Claude Kondo Tokpovi
Coordination aux affaires institutionnelles

Jérômet Lebrun Steeve Mayoulou
Président